MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELLE.

RAPPORT DU BURUNDI SUR LES ACTIVITES LIEES A L'APPRENTISSAGE A L'AGE ADULTE ET A L'EDUCDATION NON FORMELLE

INTRODUCTION

Le développement des ressources humaines constitue un des facteurs essentiels de réussite du programme national de développement économique. Ainsi, les objectifs de l'Education pour Tous et Objectif du Millénaire pour le Développement en ont fait l'une de leurs premières priorités.

Or, l'analphabétisme qui touche une grande partie de la population rurale notamment, constitue un frein important dans la poursuite de cet objectif de développement étant donné qu'elle offre des bases solides à la réduction de la pauvreté et au développement durable, à la recherche d'une société stable et démocratique. Elle est le fondement du respect des droits de l'homme, de l'universalisation de l'éducation de base, de la résolution pacifique des conflits, de la subsistance alimentaire et d'une amélioration globale de la qualité de vie.

C'est par m'alphabétisation et l'apprentissage des métiers aux adultes que passe la prévention du VIH/SIDA et d'autres maladies, et que l'égalité entre les sexes peut être atteinte, Les mètres alphabétisées sont davantage en mesure de prendre des décisions responsables dans des domaines qui affectent leurs familles, leurs enfants et elles –mêmes, notamment en ce qui concerne les pratiques sanitaires, le revenue sanitaire domestique, l'éducation et le bien –être de leurs enfants. Les agriculteurs alphabétisés sont souvent plus productifs et ouverts à de futurs apprentissages. Malgré cette importance de l'alphabétisation, la situation reste déplorable car le taux d'alphabétisation reste faible.

Actuellement le secteur d'alphabétisation et d'apprentissages des métiers à l'âge adultes sont est cependant soumis à plusieurs contraintes qui réduisent significativement ses performances.

Ces faibles performances de deux secteurs se manifestent par un taux très élevé d'analphabétisme soit 63,67% selon les estimations de 1998 faites par le Bureau de la Planification du Ministère de l'Education Nationale. Sur le plan économique le Burundi occupe le 171 rang sur 173 pays.

Dans ses efforts de sortir le Burundi de la pauvreté, le gouvernement devrait donner une place de choix à l'alphabétisation et à l'apprentissage des métiers des adultes.

Quant à l'apprentissage à l'age adulte par la formation aux métiers, ce secteur est encore Jeune, mais il contribue aussi au développement socio- économique du pays, il est par ailleurs constitué essentiellement par les Centres d'Enseignement des Métiers privés qui organisent la formation uniquement le soir.

Le présent rapport fait l'état des lieux des activités liées à l'alphabétisation fonctionnelle Burundi, ces réalisations et ses contraintes; ensuite l'apprentissage

à l'âge adulte et à l'Education non Formelle : ce secteur décrit l'évolution des activités liées à la formation des adultes aux métiers , les groupes cibles bénéficiaires, les effectifs des centres urbains de la Mairie de Bujumbura qui organisent cette formation ; les effectifs des apprenants adultes ; les contraintes rencontrées et les défis lancés par les initiateurs de ces centres.

1. CENTRE NATIONAL D'ALPHABETISATION (CNA)

1.1. LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT A TRAVERS LE CNA

1.1.1. Programme d'alphabétisation

Les thèmes traités dans les séances d'alphabétisation sont en rapport avec l'agriculture et l'élevage moderne, la nutrition, l'habitat décent, la santé, l'hygiène la santé de la reproduction, l'épargne, les métiers, l'éducation à la paix etc.....

Le Programme d'alphabétisation qui est suivi dans tous les centres s'adresse aux adultes et aux jeunes de plus de 12ans non touchés par le système scolaire formel et les autres institutions de formation. Le programme se veut non discriminatoire parce qu'il accueille tout le monde sans distinctions ni de sexe, ni de religion.

Le programme de calcul, quant à lui, porte sur la maîtrise des quatre coopérations fondamentales et sur les mesures. Il a pour objectifs de permettre aux apprenants de réagir efficacement aux diverses situations — problèmes rencontrés dans la vie de tous les jours.

En matière de post-alphabétisation ; le programme donne aux néo-alphabètes la possibilité de maintenir et de développer les connaissances acquises, d'acquérir des compétences en vue d'améliorer leurs conditions de vie et d'assurer certaines responsabilités dans les activités de développement de leur environnement.

Dans ce domaine, ce Centre National d'Alphabétisation produit, propose et fournit les programmes d'enseignement à tous les intervenants qui s'adonnent au travail d'alphabétisation. Il existe aujourd'hui deux programmes à savoir le programme national cadre d'alphabétisation élaboré en 1986 par tous les intervenants en matière d'alphabétisation avec l'appui financier de l'UNICEF et révisé par le Centre National d'Alphabétisation en 1995 qui est d'une durée de 6mois, ainsi que le programme baptisé UNESCO- PEER, élaboré un programme intensif de 3mois.

Après quatre années d'usages, le programme mis au point par l'UNESCO était devenu de référence au niveau national. En 2003. L'UNESCO a proposé une évaluation avant une seconde édition. Un manuel d'éducation à la paix a été également élaboré.

1.1.2. Appui aux intervenants en alphabétisation

L'appui aux intervenants en alphabétisation est axé essentiellement sur deux volets à savoir :

- -Un appui technique par la formation à l'utilisation des programmes d'alphabétisation et outils pédagogiques
- -Un appui matériel par la fourniture des matériels didactiques nécessaires pour l'alphabétisation et la post-alphabétisation
- -Sensibilisation

-Formation

Le tableau ci-après montre la répartition des néo-alphabètes selon les coordinations provinciales d'alphabétisation de 2004-2007. Il s'agit de la population de 15 ans et plus.

Répartition des néo-alphabète par provinces et par année : 2004 a 2007.

repartition des neo alphabete	Pur Prov	mees et p	ar ammee i		20071
Province (Coordination)	Nombre	Nombre de néo-alphabètes			
	2004	2005	2006	2007	En 4 ans
1. BUBANZA	107	189	483	485	1264
2.BUJA-MAIRIE	258	1106	209	280	1853
3.BUJA-RURAL	316	651	1150471	1072	3189
4.BURURI	342	455	_	823	2095
5.CANKUZO	-		377	214	214
6.CIBITOKE	344	280	220	120	1121
7.GITEGA	252	188	259	-	660
8.KARUZI	145	536	-	161	1105

9.KAYANZA	28	-	5628	-	28
10.KIRUNDO	232	764	201	1244	7868
11.MAKAMBA	129	156	654	268	754
12.MURAMVYA	1018	570	308	1354	3596
13.MWARO	114	120	445	559	1101
14. MUYINGA	1311	421	110	474	2651
15. NGOZI	46	124	248	-	280
16.RUTANA	1984	427	70	398	3057
17.RUYIGI	52	23	10833	-	145
TOTAL.	6682	6010		7452	30977

1.1.3. Sensibilisation

Dans le domaine des la sensibilisation le Gouvernement célèbre chaque année depuis 1990 la journée Internationale de l'Alphabétisation, une occasion privilégiée de mobiliser les décideurs à tous les niveaux et la population autour des programmes d'alphabétisation.

A cette circonstance des pris d'encouragement sont décernés aux alphabétiseurs bénévoles les plus méritant et les certificats remis aux néo-alphabètes des différents centres d'alphabétisation tant public et privés.

En plus de cela, des descentes dans les provinces et le communes sont faites pour sensibiliser les autorités locales afin qu'elles adhèrent aux programmes d'alphabétisation.

Dans ce même cadre, le Centre National d'Alphabétisation organise depuis 2002 des descentes en vue de la sensibilisation des autorités provinciales et communale sur le Plan National d'Alphabétisation (2002-2012) et sur les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation (2003-2012). Centre activité continuera jusqu'à la fin de la D2CENIE.

Notons que le Jury International d'Alphabétisation a décerné au Centre National d'Alphabétisation la mention d'honneur du pris Norma pour l'année 1998.

1.1.4. Formation

Dans le domaine de la formation, le Centre National d'alphabétisation organise depuis 1996 des séminaires en vue d'améliorer les connaissances des cadres et agents ainsi que les alphabétiseurs en technique et méthodologie d'alphabétisation, de post-alphabétisation et d'Education à la paix.

Concernant la formation des cadres et agents, 100 formateurs ont bénéficié des séminaires de formation opérationnels en alphabétisation post-alphabétisation et éducation à la paix (approches du Centre National d'Alphabétisation) ainsi qu'en d'autres approches d'alphabétisation (Reflect...).

S'agissant de la formation des alphabétiseurs, plus de 5000 alphabétiseurs ont été formés à l'utilisation des programmes du Centres National d'Alphabétisation.

Quant à la formation des analphabètes, de 1992 à 2003, plus de 120.000 certificats ont été décernés aux néo - alphabètes des différents centres d'alphabétisation publics et privées.

A partir de 2004, le Centre National d'Alphabétisation commence à enregistrer les lauréats des centres d'alphabétisation selon la province (coordination) et l'année, encadre 1 centre d'alphabétisation sur base du programme de 3 mois d'alphabétisation dans les différentes communes de la province, tandis que les encadreurs communaux supervisent les activités d'alphabétisation et de post-alphabétisation dans les différents centres. Ces centres sont répartis à travers le pays de la manière suivante :

Coordination	Centre d'Alphabétisation	Alphabétisation
1. NGOZI	65	160
2. MURAMVYA	48	201
3.GITEGA	54	146
4.RUTANA	93	128
5.BUJA-RURAL	56	20
6.BUJA-MAIRIE	7	3
7.MWARO	58	83

8.RUYIGI	127	234
9.MUYINGA	124	119
10.MAKAMBA	69	114
11. BURURI	40	53
12.KIRUNDO	66	148
13.CIBITOKE	51	50
14.BUBANZA	22	41
15. CANKUZO	65	65
16.KARUSI	54	83
17.KAYANZA	32	39
TOTAL	1031	1687

1.2. LES ACTIONS DES AUTRES INSTITUTIONS NON GOUVERNEMENTALES

Les autres institutions gouvernementales qui mènent des actions dans le domaines de l'alphabétisation sont : le Ministère de la solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaines et du Genre dans ses projets « Enfant soleil » et « CDF » (centres de développement Familial) ainsi que la Direction Générale des affaires Pénitentiaires.

Le projet enfant soleil encadre les enfants de la rue. Il organise depuis juin 1990 un enseignement formel en non formel au bénéfice des enfants de la rue. En matière d'alphabétisation, il élaboré par le Centre National d'Alphabétisation.

Avec l'appui du FNUAP et du FIDA. Les centres de développement Familial (CDF) implantés dans les provinces Cibitoke, Kayanza, Karuzi, Gitega, Ruyigi, Cankuzo ont intégré l'alphabétisation dans leurs activités depuis 2002, le Programme d'alphabétisation des CDF porte sur la lecture, l'Ecriture et le Calcul; la formation dure 3mois à 6 mois et elle est dispersée suivant la méthode REFLECT introduite au Burundi par Action Aid.

Le travail d'alphabétisation de la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires ses fait dans toutes les 11 prisons du pays à savoir Mpimba, Rumonge, Ngozi,

Gitega, Bururi, Ruyigi, Rutana, Muyinga, Muramvya, Bubanza et la maison spéciale des Femmes à Ngozi.

Notons que la prison Centrale de Mpimba a enregistré 300 apprenants pour l'année 2007.

1.2.1. Les actions des confessions religieuses

Les confessions religieuses les plus actives dans l'alphabétisation sont :

- L'église Catholique.
- églises de Pentecôte du Burundi
- église Episcopale du Burundi

Toute ces églises interviennent dans le domaine d'alphabétisation pour rire, écrire et apprentissage des métiers aux jeunes et adultes.

1.2.2. Les organisations non gouvernementales

Dans la catégorie des organisation non gouvernementales nous avons distinguons :

- Action Aid Burundi
- Le Groupe Volontariat Civil (GVC)
- Le conseil Norvégien pour les Réfugiés (CNR)
- INADES-Formation Burundi qui intervient essentiellement dans les actions de post-alphabétisation grâce à ses revues « Terimbere » et « Tumenyane » et 50 titres de livrets d'agriculture, élevage et gestion domestique.
- Centre Jeunes Kamenge
- Organisation d'Appui à l'Auto promotion (OAOP)

1.2.3. Les associations sans but lucratif

- Ishirahamwe ryo Guteza imbere abakenyezi n'Abana (IGAA): Association pour la promotion de la Femme et de l'Enfant.
- Association Burundaise pour l'Education des Jeunes et des Adultes (ABEJA)

Sauf l'Action Aid qui utilise une méthode globale appelée REFLCT (méthode d'alphabétisation Freirienne régénérée à travers des techniques de renforcement des capacités et des pouvoirs de la communauté), toutes ces ONG et association sans but lucratif utilisent le programme du Centre National d'Alphabétisation.

1.3. LES CONTRAINTES LIEES A LA REUSSITE DE L'ELPHABETISATION AU BURUNDI.

1.3.1. Un faible taux d'alphabétisation.

Les recensements généraux de la population réalisés en 1979 et 1990 ont mis en évidence le faible taux d'alphabétisation du Burundi. Les deux tableaux ci-après montrent la situation à cette époque.

Taux d'alphabétisation par province en 1990.

	Taux a arphabetisation par province en 1770.				
Province	Taux d'Alphabétisation :	Taux d'Alphabétisation :			
	Sujet des 7 ans et plus	Sujet des 15 ans et plus			
Bubanza	33,75	31,71			
Bujumbura Rurale	38,12	30,97			
Bujumbura Mairie	73,18	86,10			
Bururi	49,44	38,92			
Cankuzo	49,29	50,52			
Cibitoke	43,23	38,92			
Gitega	43,33	40,56			
Karusi	33,69	23,72			
Kayanza	34,65	24,92			
Kinindo	31,99	19,26			

Makamba	43,00	40,23
Muramvya	43,20	41,64
Muyinga	34,87	25,89
Ngozi	35,51	27,04
Rutana	33;57	24,02
Ruyigi	37,86	31,52
Bururi	40,49	35,67

Source: Bureau de la Planification de l'Education

Estimation des taux d'alphabétisation en 1998 (projection)

Bubanza	31,27	42,38	20,19
Bujumbura Rurale	35,67	46,60	25,82
Bujumbura Mairie	73,33	80,12	64,18
Bururi	43,22	52,58	34,98
Cankuzo	47,74	77,01	38,84
Cibitoke	41,77	53,51	30,17
Gitega	38,09	48,14	29,76
Karusi	30,78	41,39	21,44
Kayanza	28,5	42,49	24,30
Kinindo	29,48	40,20	20,26
Makamba	40,20	51,75	29,21
Muramvya	38,98	49,64	30,33
Muyinga	1,33	42,01	321,75

Ngozi	32,44	42,79	23,04
Rutana	29,84	41,96	19,19
Ruyigi	34,37	45,73	24,10
Bururi	37,37	48,32	27,33

Source: Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000

Par ailleurs, il existe des disparités entre les provinces. En effet les provinces de Kirundo, Rutana, Karusi, Bubanza, Muyinga et Kayanza affichent un tauxd'alphabétisation inférieur à la moyenne nationale. D'après les statistiques scolaires, c'est en général ces mêmes provinces qui accusent le faible taux de scolarisation comme le montre le tableau qui suit, bien que l'on constate un léger mieux au niveau de la scolarisation. En 2006, le taux d'alphabétisation de la population est estimé à près de 49,0% (voir tableau).

Estimation des taux d'alphabétisation en 2006.

Provinces	Taux d'alphabétisation (%)
Bubanza	40.1
Bujumbura Rurale	73 ,3
Bujumbura Mairie	46,1
Bururi	54,5
Cankuzo	49,3
Cibitoke	40,0
Gitega	60,3
Karusi	39,0
Kayanza	49,8
Kinindo	36,2
Makamba	53,7

Muramvya	52,5
Muyinga	39,2
Ngozi	53,3
Rutana	33,2
Ruyigi	44,9
Burundi	49,0
Milieu Urbain	71,0
Milieu Rural	45,3
Sexe Masculin	55,4
Sexe Féminin	43,2

Source: QUIBB 2006

Entre les résultants du QUIBB 2006 et ce qui précède il y a un grand écart qui nous mène à douter quant à leur fiabilité. Il faut ajouter qu'aucune autre source ne parle des chiffres aussi favorables pour le Burundi dans le secteur de l'alphabétisation des adultes. Au niveau du classement des provinces, il n'est pas aisé de comprendre comment Gitega peut venir avant Bururi et Mwaro, étant donné que ces dernières sont jusqu'ici classées devant Gitega dans la scolarisation. Or, il a une corrélation entre le niveau de scolarisation d'une localité donnée et le degré d'alphabétisation de la même localité comme dit plus haut

1.3.2. Une faible volonté politique, une faible implication des responsables Administratifs à la base et une insuffisance de moyens.

Au niveau de la planification du développement, l'alphabétisation ne bénéficie pas du solution nécessaire qui devrait accompagner les efforts du CNA pour réduire l'analphabétisme au Burundi. Quant à la faible implication des responsables administratifs à la base, il transparaît nettement que l'alphabétisation des adultes occupe très peu de place dans les préoccupations des communes. En effet, l'administration locale relaie difficilement le message de sensibilisation en matière d'alphabétisation pour en faire une des composantes des projets communaux de développement.

Pour ce qui est des moyens, le Centre National d'Alphabétisation ne bénéficie de la part du Gouvernement que du budget de fonctionnement relatif au paiement des salaires du personnel. L'UNICEF et l'UNESCO qui sont les principaux bailleurs du CNA financent les activités dans la mesure de leurs possibilités, mais ce financement reste néanmoins insuffisant par rapport aux besoins exprimés par les partenaires.

Quant aux moyens humains, le constat est que le personnel d'alphabétisation à tous les niveaux est peux nombreux , peu formé et peu motivé pour s'acquitter convenablement de sa mission.

1.3.3. Faible taux d'adhésion et de participation de la population cible au programme d'alphabétisation

La population cible elle-même n'a pas encore bien compris l'importance de l'alphabétisation.

Les principales raisons de ce manque d'intérêt sont les suivantes :

- l'insuffisance des activités de sensibilisation et d'appui des autorités communales en faveur des programmes de lutte contre l'analphabétisme ;
- l'insuffisance des centres d'alphabétisation qui fait que les bénéficiaires doivent parcourir de longues distances par rapport à leurs lieux de résidence;
- le niveau faible de formation des alphabétiseurs qui ne rendent pas leurs animations attrayantes pour les apprenants ;
- le manque de matériel d'apprentissage pour les apprenants : cahiers, stylos, etc..
- la problématique du bénévolat ;
- l'absentéisme et l'abandon dus en particulier aux travaux agricoles et aux préoccupations vitales quotidiennes qui rendent le besoin d'alphabétisation secondaires, surtout pour les femmes.

1.3.4. Insuffisance d'activités de post-alphabétisation pour cimenter les acquis.

Tout programme d'alphabétisation doit mettre en place des stratégies de lutte contre l'analphabétisme de retour. La réalité actuelle prouve à suffisance que très peu d'activités relatives à la post-alphabétisation sont organisées que ce soit par le CNA ou par les autres intervenants.

On enregistre parfois l'analphabétisme de retour parce que les néo-alphabètes ne vivent pas toujours dans un environnement lettré.

La coordination des activités d'alphabétisation confiée au Centre National d'alphabétisation n'est pas assurée avec efficacité, faute de moyens.

La coordination des activités d'alphabétisation est confiée au CNA. Mais cette coordination reste théorique même si le Centre contient beaucoup de personnes ressources. Celles-ci ne peuvent pas faire grand-choses car elles disposent de peu de moyens. Matériels et/ou financiers pour assurer leur tâche.

1.3.5. Manque de statistiques mises à jour

Dans les procédures d'action actuelles, à une échelle plus ou moins vaste, l'accès à des statistiques fiables est une condition incontournable de planifier des actions. Or la culture des statistiques n'est pas du tout développée dans le pays et le dernier recensement remonte à 1990. Les seules données que nous possédons sont soit des projections, soit des estimations.

1.3.6. Taux de déperdition élevé dans la plupart des institutions

Ces taux de déperdition sont déjà importants partout mais ils sont significativement importants dans certaines institutions qui appliquent de longues durées de formation. En effet, dans certaines institutions, la formation duré plus d'une année, et les diverses contraintes qui pèsent sur la vie des habitants ne leur permettent pas toujours d'assurer des formation aussi longues, d'autant plus que la faiblesse des résultats constatés individuellement ne les prédispose pas à la persévérance.

II. <u>SITUATION ACTUELLE DE L'EDUCATION ET DE LA</u> FORMATION DES ADULTES AUX METIERS.

2.1. Evolution de la situation.

Parallèlement avec le service National d'Alphabétisation il existe un autre secteur d'apprentissage à l'âge adulte par la formation aux métiers.

Celui-ci est constitué par les centres d'Enseignement des Métiers privés qui organisent la formation des adultes le soir. L'évolution de la situation sur la secteur n'est pas tellement développer par rapport à l'alphabétisation des adultes. Mais seulement les données fournies par les initiateurs des ces organisations des formations professionnelles privées remonte aux années 2003-2008.

2.2. Les activités liées à l'apprentissage à l'age adulte

Ces activités englobent aussi bien que les activités manuelles comme (la Maçonnerie, la menuiserie, la soudure etc.) qu' intellectuelles telles que la gestion, l'informatique et l' électrotechnique, électromécanique, le développement communautaire etc...).

2.3. Les groupes cibles bénéficiaires de ces activités

A l'instar des filières traditionnelles telles que la couture, la menuiserie, la maçonnerie etc. le monde scientifique et technologique est en perpétuelle; évolution; les nouvelles filières qui n'existaient pas et qui actuellement sont beaucoup plus sollicitées. (nouvelles technologies de l'information et de communication par la population urbaine constituée par :

- Les fonctionnaires du niveau moyen qui étaient bloqués à l'enseignement secondaire suite à une mauvaise orientation où une raison d'être (D6, A3) trouvent un issue de poursuivre leurs études.
- Les anciens diplômés des Humanités générales ou les déscolarisés ; des Humanités à l'âge adulte qui veulent faire la reconversion vers d'autres carrières et d'autres qui veulent aussi améliorer les connaissances pour leur promotion sociaux- économique et professionnelle.

- Les filles dont la plupart étaient bloquées d'interrompre les études secondaires pour diverses raisons et qui sont devenues des femmes assoiffées de parachever le niveau secondaire pour aller à l'enseignement supérieur.
- Des démobilisés de l'armée et de la police qu veulent acquérir des connaissances sur les métiers en vue d'accéder à une qualification qui leur offre un atout important pour avancement des grades supérieurs.

2.4. Effectif des centres de formation et des apprenants

Le secteur non formel privé compte plus ou moins 20 centres bien structurés, parmi eux on enregistre 15 seulement qui organisent l'apprentissage à l'âge adulte en Mairie de Bujumbura.

Les données statistiques relatives aux apprenants inscrits dans ces centres 2003-2008 sont libellées dans les tableaux ci-après :

Années	Hommes	Femmes	TOTAL
2003-2004	62	78	140
204-2005	136	50	186
2005-2006	120	61	181
2006-2007	126	98	224
2007-2008	208	103	311

<u>Source</u>: certains rapports fournis par les Responsables des CEM privés lors d'un atelier organisé par la Direction Générale de l'Enseignement Professionnelle pour l'échange des informations relatives à leurs activités d'apprentissage à l'âge adultes.

2.5. Défis lancé par les responsables des centres d'Enseignement privés

En faveur de l'Etat.

- Organiser les rencontres régulières entre les autorités du Ministère ayant en charge l'Enseignement Professionnelle et les responsables des CEM privés en vue d'échanger sur les points importants susceptibles de développer le secteur de l'Education non formelle.

- Plaidoyer en faveurs des structures de formation Professionnelle privée auprès de bailleur de fond pour les appuis quelconques en vue de renforcer le cadre de partenariat entre les deux parties d'une part et la capacité de fonctionnement de ces dernières d'autre part.
- Assouplir les procédures administratives et Juridiques relatives à l'obtention de l'appui quelconques et la certification des titres destinés aux lauréats.
- Appuyer les centres d'enseignements des Métiers privés des programmes de formation unique.